

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

LIGNE ÉDITORIALE

BIOM est une revue publiée en continu et en libre accès qui a pour objectif général le développement des connaissances de la biodiversité du Massif central français et de sa préservation. Les manuscrits peuvent être rédigés en français ou en anglais (à condition d'être accompagnés d'un résumé détaillé en français).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les auteurs sont priés de noter que la soumission implique que le contenu n'a pas été publié ni soumis pour publication ailleurs que sous la forme d'un bref résumé dans les actes d'une réunion scientifique ou d'un symposium.

Une fois que les documents de soumission ont été préparés conformément aux lignes directrices de l'auteur, les manuscrits doivent être soumis en ligne à l'adresse <https://revues.bu.uca.fr/index.php/BIOM>

Les aspects nomenclatureaux des articles devront se conformer aux recommandations des éditions les plus récentes des Codes internationaux de nomenclature.

Chaque manuscrit est évalué par au moins deux rapporteurs dont un en aveugle.

Types d'article

Article de recherche : La longueur de ces documents doit être au maximum de 8 000 mots (soit 12 pages en caractère 10, illustrations non comprises), références incluses, mais excluant les informations supplémentaires électroniques. La soumission de communications plus longues peut être acceptée sur la base d'une explication valable donnée dans la lettre d'accompagnement. Des articles plus courts peuvent être gérés et publiés plus rapidement. Les suppléments en ligne peuvent être utilisés pour du texte, des tableaux ou des figures moins essentielles.

Brèves : signalements faunistiques, floristiques ou fongiques, inventaires de collections naturalistes régionales... font partie des sujets pouvant être soumis. La longueur des documents du rapport peut aller jusqu'à 3000 mots. Des documents supplémentaires peuvent être insérés dans des annexes électroniques.

FORMAT DE LA REVUE

BIOM est publiée au format A4 (21 × 29,7 cm). Les figures doivent être fournies en 17,5 × 22 cm maximum ; la figure et sa légende doivent tenir dans une page de 238 mm de hauteur. La police de caractères sera appliquée par la rédaction, il est cependant recommandé d'utiliser une police de taille équivalente à celle utilisée lors de la publication : 10

SOUSSION

Format de la soumission. Les manuscrits devront suivre rigoureusement les recommandations aux auteurs et seront soumis au format électronique en ligne sur notre site ou par courriel. Une soumission par voie numérique devra suivre la procédure suivante :

- Envoi d'une version PDF contenant l'ensemble de l'article mis en page, avec illustrations, tableaux et annexes insérés dans le texte.
- Envoi d'une version texte (OpenOffice, Microsoft Word, RTF ou WordPerfect) de l'article avec les figures, tableaux et annexes avec légende à la fin de l'article.
- Envoi des figures, tableaux et annexes séparément en suivant les indications du paragraphe « Illustrations » en page 4.

Relecteurs. L'auteur d'une soumission peut suggérer des noms de relecteurs potentiels. Les conflits d'intérêt peuvent également être indiqués.

STRUCTURE ET FORMAT DES MANUSCRITS

Pour la soumission initiale, des manuscrits précédemment examinés par d'autres revues, peuvent être soumis à BIOM sans exigences excessives en matière de formatage / reformatage. Tant que les manuscrits contiennent un titre, une liste d'auteurs et leur (s) affiliation (s), un résumé, une introduction, des méthodes, des résultats, une discussion et la liste de références et les légendes des figures, nous traiterons la soumission selon nos procédures habituelles. L'objectif est de permettre au préalable une étude rapide du travail, en ne retenant que les manuscrits qui doivent être soumis dans un deuxième temps aux instructions aux auteurs de BIOM.

Fichier texte principal

Les manuscrits, rédigés en français ou en anglais, doivent être structurés comme suit :

- Titre;
- noms complets des auteurs;
- affiliations des auteurs;
- Résumé et mots-clés;
- Texte principal;
- Remerciements (optionnel);
- Références;

Titre

Le titre doit être court et informatif et contenir les principaux mots clés liés au contenu. Le titre ne doit pas contenir d'abréviations ; utilisez des mots plutôt que des symboles dans le titre (ainsi que dans le résumé et les mots-clés).

Auteur(s)

Prénom(s) et nom(s) de(s) auteur(s) suivis de leur(s) adresse(s) professionnelle(s) ou personnelle et électronique(s) ; un auteur correspondant peut être précisé.

Résumé

La longueur du résumé ne doit pas dépasser 300 mots pour les articles de recherche et 200 mots pour les brèves. Le résumé attendu doit indiquer le questionnement scientifique, le périmètre d'étude (taxonomique, géographique). Il doit présenter les résultats marquants et l'apport en termes de connaissance et/ou de conservation. Un résumé structuré en plusieurs points est conseillé ;

- abstract en anglais ;

- mots clés en français (3 à 5) ; pour optimiser l'article pour les moteurs de recherche, la section Mots-clés peut répéter les mots les plus importants du titre

- key words en anglais ;

Référence taxonomique et syntaxonomique

Se reporter à une (ou à plusieurs) source (s) pour la nomenclature taxonomique et syntaxonomique.

Chaque nom de taxon et de syntaxon doit être suivi, lors de sa première occurrence dans le corps du texte, par le nom de l'autorité de celui-ci. Utiliser les italiques pour les noms en latin.

Texte principal

Le texte principal est généralement divisé en introduction (les hypothèses et la problématique doivent être présentées dans cette partie, méthodes, résultats, discussion et (éventuellement) conclusions. Méthodes, résultats et discussion peuvent être divisés en sous-sections. Le texte principal est suivi des remerciements et références bibliographiques. Toutefois pour les brèves cette structuration peut être simplifiée.

- ne pas utiliser de notes de bas de page.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le texte courant, les références aux auteurs d'articles sont en minuscules, sans virgule avant l'année, ex. : Dupont (2001), Dupont (2001, 2002), (Dupont 2000 ; Durand 2002), (Dupont & Durand 2003, 2005)

Les citations dans le texte doivent être rédigées comme suit:

Dans une étude précédente (Dupont 1990), la végétation avait été échantillonnée ...

Dans l'étude de Dupont (1990), la végétation a été échantillonnée ...

Quand une référence a deux auteurs, citez les deux noms chaque fois que vous faites référence à l'œuvre dans le texte. Quand une référence a trois auteurs ou plus, ne citez que le nom du premier auteur suivi de '*et al.*' et l'année. Par exemple : Dupont *et al.* (1989) déclarent que ... ou (Dupont *et al.* 1989)

Dans la bibliographie, les noms de revues ne doivent pas être abrégés. Les références en relation avec les noms d'autorités de taxons et de syntaxons ne doivent pas apparaître, sauf s'ils mentionnent des précisions bibliographiques (numéro de page ou de planche). Les références sont présentées comme ci-dessous, dans l'ordre alphabétique :

Article de journal

Coquillard P. & Gueugnot J., 1991. Regressive dynamic and denudation processes of vegetation on volcanoes in the "Chaîne des Puys" (French Massif central): assay of interpretation. *Vegetatio* **93**(2): 131-141. <https://doi.org/10.1007/BF00033207>

Livre

Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Gehu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 180 p.

Modèle de base pour un site Web

Auteur (Organisme ou auteur personne physique dans le cas d'une page personnelle). *Titre de la page d'accueil*, date de la dernière mise à jour si elle est connue, [En ligne] Adresse électronique du site (jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)

Modèle de base pour un article dans un périodique électronique

Auteur. «Titre de l'article». *Titre du périodique*, volume, numéro, année, mois, [En ligne] Adresse électronique de l'article (jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur)
Identifiants numériques.

Le DOI (Digital Object Identifier) des références bibliographiques est indiqué chaque fois que possible.

ILLUSTRATIONS

Chaque tableau, figure, annexe et supplément électronique doit être mentionné dans le texte (Fig. X, Tableau y, Annexe A1, Supplément S1). Les éléments de chacune de ces catégories sont numérotés consécutivement en chiffres arabes, en suivant l'ordre de leur première mention dans le texte.

La résolution et la clarté visuelle des images soumises pour la publication finale doivent être élevées pour obtenir les meilleurs résultats.

	Type de fichier	Résolution	Taille de l'image	Taille du fichier	Nom du fichier
Graphique, diagramme, illustration	.TIFF .JPG	600-1000 dpi	1800px minimum	Moins de 10 MB chacun	pour faciliter la vérification, nommez les fichiers avec le mot «figure» et le numéro approprié Figure_1.TIFF
Photographie, dessin	.TIFF .PNG .JPG .GIF	300 dpi	1800px minimum		

Les légendes des figures doivent être incluses dans le fichier texte du manuscrit à la suite des références bibliographiques. La légende doit contenir suffisamment d'informations pour que la figure soit comprise sans référence au texte du document.

Tableaux et annexes. Les tableaux sont fournis au format XLS (Excel), au format de la revue (pages de 175 × 238 mm max). Les tableaux ou annexes trop longs ou trop nombreux pourront être publiés sous la forme de documents associés à l'article (supplément) et mis en lien dans la version numérique de celui-ci.

VERSION RÉVISÉE

Les manuscrits renvoyés à la Rédaction après révision devront être accompagnés d'un document récapitulatif des modifications apportées à la version initiale de la soumission. Si certaines modifications n'ont pas été appliquées, ce document devra préciser pourquoi.

ÉPREUVES

Les épreuves seront adressées sous forme de fichiers PDF à l'auteur correspondant et devront être retournées corrigées sous huitaine.

DIFFUSION

Les articles de BIOM sont diffusés via le site internet des Revues Clermont Université : <https://revues.bu.uca.fr/>

Et sur des sites de revues et articles en ligne (Archive ouverte HAL... etc)

Un DOI sera attribué à chaque article